



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Septembre  
2015 - 497

Tirage : 84 exemplaires



### Prochaines réunions

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE (A.G.)  
& 4 OCTOBRE 2015 DE 9 H 30 A 11 H 30

### Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat  
2 – Agenda  
4– Dossier : Les cachets à étoiles du Dépôt-Relais et des haltes motorisées d'Ophain-bois-Seigneur-Isaac.  
6 – Préventes des émissions de timbres-poste belges en 2016.  
7 – Le savez-vous : Dépôts & dépôts-relais  
12 – Convocation pour l'Assemblée Générale.

□ □ □ □ □

### En direct du Secrétariat

Chers Amis,

Le 6 septembre 2015, c'est notre rentrée, le 20 septembre notre Assemblée Générale : voilà une nouvelle année qui commence.

Bonne rentrée à tous, venez nombreux à nos réunions du dimanche et bénéficiez de nos carnets de circulation, de nos ventes aux enchères pour compléter vos collections.

Les petites annonces du flash peuvent également vous aider à obtenir ce que vous cherchez.

Nous espérons que vous avez profité un maximum de vos vacances (très chaudes) pour vous reposer et reprendre ainsi une année philatélique en pleine forme.

W. Cloquet  
Votre secrétaire



Samedi 5 septembre, de 9 à 16 heures

**Exposition et Bourse aux collectionneurs**

Ecoles de Gozée Là-Haut, rue de Marchienne, 134a, 65345 Gozée (Thuin)

□ □ □ □ □

Dimanche 6 septembre, de 9 à 16 heures

**19<sup>ème</sup> bourse toutes collections**

**Centre Culturel, Avenue des Combattants, 41 à Ottignies**

**Philatélie, Cartophilie, marcophilie, télécarte, BD.**

**Entrée gratuite, petite restauration, bar, tombola.**

□ □ □ □ □

Dimanche 13 septembre, de 9 à 16 heures

**20<sup>ème</sup> Bourse des collectionneurs**

**Collège Sainte-Gertrude, Faubourg de Mons, 1 à 1400 Nivelles**

**Estimation gratuite de timbres-poste et de collections de 9,30 à 13 h.**

**Philatélie, cartophilie, marcophilie, télécartes**

**Entrée gratuite, vaste parking, buvette et petite restauration.**

□ □ □ □ □

Samedi 19 septembre, de 8h30 à 16 heures

**10<sup>ème</sup> Grande bourse des collectionneurs**

Salle du Foyer des Haies, place des Haies à Nalinnes

Philatélie, cartes postales, numismatique, télécartes, etc.

Entrée gratuite, parking aisé, bar, sandwiches variés, potage.

□ □ □ □ □

Dimanche 20 septembre, de 10 à 11h30

**Assemblée générale du Club Philatélique Brainois**

Centre Culturel, rue Jules Hans, 4 à 1420 Braine-l'Alleud.

□ □ □ □ □

Dimanche 20 septembre, de 8 à 13 heures

**Bourse nationale annuelle toutes collections**

Salle de la Maison du Peuple, place d'Aimeries à Houdeng-Aimeries.

□ □ □ □ □

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 9 à 17 heures

**Exposition compétitive Namur-Hainaut**

Site Champagnat, route de Pesches à Couvin.

□ □ □ □ □

Dimanche 27 septembre, de 8,30 à 17 heures

**28<sup>ème</sup> rencontre des collectionneurs**

Exposition philatélique et cartophilique

Salle des Fêtes, Place Baudin (Nouveau Monde) à Denain.

Philatélie, cartes postales, documents anciens, monnaies, etc.

Entrée gratuite, parking, accès facile, buffet.

□ □ □ □ □

Dimanche 4 octobre, de 8,30 à 12 heures 30

**8<sup>ème</sup> Grande bourse**

Centre Culturel Communal de Ligny, rue du Pirou, 8 à 5140 Ligny.

Cartes postales anciennes, vieux papiers, fournitures spéciales.

Buvette, petite restauration

□ □ □ □ □

Samedi 10 octobre, de 9 à 16 heures

**8ème bourse multi-collections**

Centre Culturel, Rue Haute, 1 à Gosselies

Entrée 1,50€ + 1 boisson gratuite, bar, tartes, croque-monsieur, ,etc.

□ □ □ □ □

Dimanche 11 octobre, de 9 à 15 heures

**Bourse d'échanges**

Institut horticole de la C.F. Grand-Manil, Rue Entrée Jacques, Gembloux

15 heures réalisation aux enchères (documents postaux

□ □ □ □ □

Samedi 17 octobre, de 9 à 17 heures

**13ème Grande bourse des Collectionneurs**

Centre Culturel Régional, rue de l'Eglise 10 à Nismes-Viroinval

Philatélie, marcophilie, cartophilie, numismatique, télécartes.

Entrée gratuite, bar, restauration, parking aisé.

□ □ □ □ □

**Dimanche 18 octobre, de 9 à 17 heures**

**41ème bourse de philatélie**

**Salle des fêtes et Cloître de l'Hôtel de Ville à Wavre**

**Philatélie, cartophilie, marcophilie.**

□ □ □ □ □

Dimanche 18 octobre, de 9 à 17 heures

**13ème bourse toutes collections**

ASBL, Sports, Culture et Loisirs Kainois (grande salle sous la piscine)

Kain —(Tournai)

Entrée gratuite, Cafétéria, Parking aisé.

□ □ □ □ □

Samedi 24 octobre, de 9 à 17 heures

**Bourse des collectionneurs**

Ecole communale, rue Gabrielle Petit, 6 à Brugelette

Philatélie, cartes postales, marcophilie, etc.

Entrée gratuite, bar, petite restauration.

□ □ □ □ □

Dimanche 15 novembre, de 9 à 16 h. 30

**20<sup>e</sup> Grande Bourse des Collectionneurs**

Ecoles Communales, rue Delval à Manage

(entrée à coté du complexe sportif « Le Scailmont »)

Entrée gratuite, buvette, petite restauration, parking.

□ □ □ □ □

## □ DOSSIER

### Les cachets à étoiles du dépôt-relais et des haltes motorisées d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.

La présente étude a été réalisée en associant les collections de René Pède et de Serge Acacia.

Avant l'ouverture d'un bureau de poste dépôt-relais à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac il y a lieu de signaler que cette commune était desservie par le bureau de Lillois.

Le dépôt-relais ouvert le 23 mai 1907 a fermé en août 1914.

A rouvert en 1919 pour être transformé en deux haltes motorisées le 1<sup>er</sup> octobre 1972.

#### Monographie des cachets à date dépôt-relais.



Oblitération simple cercle, diamètre 22 mm  
Bloc dateur en 4 lignes  
(jour-mois-heure de levée-année)  
Deux étoiles creuses.



Modification de l'ordre du bloc dateur, toujours en 4 lignes.  
(Heure de levée-jour-mois-année)  
(les 2 derniers chiffres).



Modification au bloc dateur.  
(Mois en chiffres romains)



Modification de juillet 1923, ordre du bloc dateur.  
(Jour-mois-heure de levée-année)  
(les 2 derniers chiffres)



Modification de 1954 – retrait des cachets à date sur 4 lignes.

Oblitération simple cercle diamètre 28 mm.

Dateur linéaire : 1 ligne (jour-mois-année (2 derniers chiffres) – heure.

Deux étoiles pleines.

Monographie des cachets à date haltes motorisées.

Transformation du dépôt-relais en deux haltes motorisées le 1<sup>er</sup> octobre 1972, à savoir :



Ophain-Bois-Seigneur-Isaac 1 (à Ophain)

Oblitération simple cercle diamètre 30 mm.

Dateur linéaire : 1 |

Code postal : 1421

Deux étoiles pleines

Ophain-Bois-seigneur-Isaac 2 (à Bois-Seigneur)

Idem que ci-devant.

Halte motorisée fermée le 30 avril 1990.

Utilisation par la halte motorisée de Ophain-Bois-Seigneur Isaac 1 du cachet à date du pli ci-contre



□ □ □ □ □ □ □ □

Braine-l'alleud 3  
Oblitération simple cercle, diamètre 28 mm.  
Dateur linéaire : 1 ligne  
Code postal 1420 entre 2 étoiles pleines.

Le bureau de poste de Ophain-Bois-Seigneur-Isaac a fermé le 1<sup>er</sup> juillet 1993.

S. Acacia / R. Pède

□ □ □ □ □ □ □

*NB : La création des Dépôts-relais date de 1836, le cachet se trouvait obligatoirement dans chaque boîte rurale. Les bureaux relais furent installés dans les villages, chez des particuliers. Ses bureaux employaient un dateur orné de 2 étoiles. (Vade-Mecum du Philatéliste Marcophile – René Silverberg)*

□ □ □ □ □ □ □

### **Préventes des émissions de timbres-poste en 2016**

- |            |   |
|------------|---|
| 14 janvier | Gand en fleurs<br>Cédric fête ses 30 ans<br>Les enfants royaux<br>La Belgique gagnante<br>Emile Verhaeren (1916-2016)   |
| 13 juin    | La grande Guerre (partie 3)<br>La Résistance<br>Le nouveau Zwin<br>Vol à travers le temps<br>Think green<br>La Magna Carta de la Poste européenne                                       |
| 22 août    | Des espèces animales menacées<br>Rik Wouters (1882-2016)<br>Rio 2016 : les Jeux Olympiques et Paralympique au Brésil.<br>Les 70 ans de « Le Journal Tintin »<br>La Belgique vue du ciel |
| 24 octobre | Les 10 prix Nobel Belges<br>Tous égaux, tous différents, thème « Tolérance »<br>Super Lune<br>Timbres de fin d'année.   |

□ □ □ □ □ □ □

### **Les relais de facteurs ruraux.**

En Belgique, la poste rurale fut instaurée en 1836 et dès lors, un service régulier de distribution fut assuré par des facteurs ruraux dans des communes dépourvues de bureau de poste.

Ces facteurs ruraux dépendaient d'un bureau chef-lieu de canton, territoire composé de toutes les communes (ou parties de communes) dont la distribution était assurée par ce bureau.

Les cantons postaux trop étendus pour être desservis par des facteurs partant du bureau même, l'étaient, en partie, par des facteurs ruraux appelés facteurs de relais. Ceux-ci recevaient à chaque tournée, des mains des facteurs partant du bureau, les lettres qu'ils étaient chargés de distribuer et leur remettaient celles qu'ils avaient recueillies dans les boîtes. Ces échanges s'effectuaient en des endroits fixes appelés relais de facteurs ruraux. Ces derniers étaient sans doute établis dans la localité où résidaient ces facteurs de relais (peut-être à leur domicile) ou dans la localité d'où partait leur tournée.

### **Les Dépôts-Relais**

Par Arrêté Royal du 12 janvier 1881, il fut décidé d'établir dans des localités desservies par des facteurs ruraux placés en relais, des dépôts de poste dont la gestion devait être assurée par eux-mêmes. Cette nouvelle catégorie de bureau fut appelée, par contraction, dépôt-relais, et ces facteurs, agents de dépôt-relais.

Ces derniers, en plus de leur traitement, recevaient une indemnité mensuelle et opéraient en qualité de sous-comptables du percepteur ou du sous-percepteur dont ils dépendaient. Ils devaient aussi fournir une caution (égale à la moitié de celle exigée des agents de dépôt) et le local à leur frais. Sans doute celui-ci était-il établi à leur domicile, dans les premiers temps tout au moins. Dans ce cas, les agents de dépôts-relais pouvaient aussi être secondés, sous leur responsabilité, par des membres de leur famille.

Les opérations effectuées au guichet des dépôt-relais étaient identiques à celles des dépôts. Ensuite, après la disparition de ceux-ci, on en a ajouté d'autres.

Les dépôt-relais ont été institués, avant tout, en tant que bureaux distributeurs autonomes, destinés à décharger complètement les bureaux chefs-lieux des tournées les plus éloignées et, par conséquent, les plus mal desservies des cantons. A ce titre, les dépôts-relais ont dû recevoir et expédier des dépêches distinctes, à destination et en provenance de leur tournée et ils sont eux-mêmes devenus chefs-lieux de leur aire de distribution. Dans nombre d'entre eux, le service de la distribution est rapidement devenu trop important pour être assuré par le facteur-agent ; sa tournée initiale a alors été fractionnée et on lui a adjoint un ou plusieurs facteurs.

Le facteur-agent de dépôt-relais (ou le cas échéant un de ses collègues avait aussi pour tâche d'oblitérer les timbres affranchissant les correspondances levées dans les boîtes aux lettres placées dans son canton, avant de les insérer dans les dépêches qu'il expédiait, à heure fixe, à un bureau centralisateur. A l'arrivée des dépêches, il devait aussi apposer une empreinte du cachet à date sur les correspondances à distribuer, au verso pour les lettres, au recto pour les cartes.

### Relais et dépôts-relais.

La plupart des collectionneurs ont l'habitude de dénommer « relais » tout bureau dont le cachet à date comporte des étoiles. C'est erroné, parfois doublement, car s'il ne peut être question d'un relais de facteurs ruraux, il ne s'agit pas nécessairement d'un dépôt-relais non plus : il y a aussi les dépôts, les agences postales et les haltes de facteurs pour présenter de telles particularités. Puisqu'il y a confusion entre tous ces bureaux, il est peut-être utile avant tout, de savoir ce qui lie les relais à ceux d'entre eux avec qui ils possèdent le plus d'affinités : les dépôts-relais.

### Historique et évolution des dépôts et dépôts-relais.

S'il existe une analogie entre ces bureaux, elle n'est cependant pas complète. En effet, les dépôts-relais sont, avant tout, des bureaux distributeurs gérés par des agents des postes, tandis que les dépôts semblent avoir été érigés à titre exceptionnel et par conséquent temporaire. Ceci explique non seulement l'existence éphémère de bon nombre d'entre eux, mais la disparition relativement précoce de cette catégorie, alors que les dépôts-relais ont continué d'exister de nombreuses années encore.

Il subsiste néanmoins tant de similitude entre ces catégories qu'elles sont traitées en commun dans l'aperçu historique qui va suivre. Celui-ci est divisé en trois périodes.

#### **A. Première période : de 1879 à la Première Guerre mondiale.**

Au cours de cette période, 138 dépôts de poste différents ont été créés. Sur ce nombre, 63 ont été transformés en sous-perceptions, 3 en perceptions-mixtes, 3 en dépôts-relais et 69 ont été supprimés. Ensuite 9 d'entre eux, transformés ou supprimés, ont été rétablis entretemps. Il existait donc 9 dépôts à la veille de la guerre.

Dans les deux années qui ont suivi leur instauration, environ 75 dépôts ont été créés. Au cours des six années suivantes, leur nombre décroît de deux tiers, ensuite il continue de décroître, mais plus lentement, jusqu'au début du siècle.

A ce moment une brusque croissance avec la création des agences postales, puis de nouveau décroissance à partir de 1905.



En progression lente jusqu'en 1897, leur nombre croît ensuite rapidement d'année en année, cette évolution semble liée à l'extension des chemins de fer vicinaux qui ont permis à beaucoup de villages d'être atteints, pour la première fois, par un moyen de transport public régulier. Comme les trains vicinaux pouvaient acheminer des dépêches dans les localités où un facteur était placé en relais, la poste décida d'installer un dépôt-relais dans certaines d'entre elles.

Ainsi, le dépôt-relais apparaît comme un bureau répondant à une plus grande nécessité que le dépôt ; aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait été plus stable.

A la veille de la guerre, il existait 272 dépôts-relais.

## **B – Deuxième période : 1914-1918, la Première Guerre**

Dès le 4 août 1914 et, au cours des trois mois suivants, l'armée allemande envahit progressivement le pays pour finalement être arrêtée à l'extrême ouest, sur une ligne allant de Nieupoort à Ploegsteert.

Les bureaux de poste ont fermé au fur et à mesure de l'avance ennemie. Il semble cependant que les bureaux ont fonctionné jusqu'à la limite des possibilités offertes par la conjoncture. Cela apparaît notamment au siège d'Anvers, qui résista du 27 septembre au 10 octobre, alors qu'une bonne partie du pays était envahie : comme les liaisons étaient toujours assurées vers les arrières, les services postaux de cette ville et des environs fonctionnèrent jusqu'à la fin.

L'avance allemande ayant été arrêtée fin octobre, le front se stabilisa et la petite partie de Belgique située à l'ouest de cette ligne resta libre. Sur cette portion de territoire non envahi, les dépôts-relais de Houthem (Veurne) / (Furnes), Kemmel, Leysele et Proven continuèrent à fonctionner.

Celui de Pervyse, situé en pleine zone du front de l'Yzer, n'a évidemment pu en faire autant.

Une autre partie du territoire national, beaucoup plus réduite encore, ne put être envahie, il s'agit de Baarle-Hertog / Bar-Le-Duc, enclave belge aux Pays-Bas, dont le dépôt-relais continua ses activités.

Quant à la Belgique occupée, elle fut, dès la stabilisation du front, scindée en deux grandes parties : le territoire des étapes (Etappengebiet) et le territoire soumis au Gouvernement Général.

Les Etappengebiete, situés derrière le front, il s'agissait en quelque sorte d'une zone de guerre placée directement sous juridiction militaire. Les services postaux y étaient assurés par les postes militaires allemandes (Feldpost) auxquelles la population civile devait recourir. Les opérations et échanges postaux ainsi effectués étaient soumis à des conditions particulières très sévères.

L'autre partie de la Belgique occupée fut placée sous l'autorité d'un Gouvernement Général allemand dépendant directement Kaiser.

Comme un ministère des communications ne faisait pas partie des attributions de ce gouvernement, les services postaux ressortissaient de l'autorité militaire.

Malgré la désignation à ces tâches de plusieurs centaines de fonctionnaires allemands mobilisés, l'occupant ne parvint pas à réorganiser les services postaux, devant le refus des postiers belges restés au pays de reprendre le travail. De ce fait, seul un nombre restreint de bureaux purent fonctionner à nouveau et les activités économiques risquaient d'être paralysées.

Informée de cette situation, l'administration du gouvernement belge du Havre fit savoir aux postiers belges qu'elle leur permettait de reprendre leurs activités pour autant qu'ils ne fussent pas tenus de prendre part à des mesures de guerre ou à des actes incompatibles avec le respect de la souveraineté nationale.

### **C- Troisième période : de l'armistice à nos jours**

La période qui a immédiatement suivi la libération du territoire est restée, à bien des égards, fort obscure. Cependant, il semble que les services postaux aient été, dans la mesure du possible, assez vite réorganisés et que de nombreux bureaux aient repris leurs activités à la fin de 1918.

La situation fut régularisée lors de la parution de l'OSp numéro 40 du 28 février 1919, destinée à entériner, à partir de cette date, la réouverture officielle des bureaux de poste, à l'exception de certains d'entre eux, dont la plupart étaient installés dans les localités les plus éprouvées par les combats. C'est ainsi qu'à cette date, furent officiellement rouverts les 9 dépôts et 263 dépôts-relais sur les 272 existants avant la guerre.

A partir de 1957, année où fut engagé le processus de motorisation, les dépôts-relais perdirent peu à peu leur raison d'être et leur nombre décrût chaque fois qu'un de leurs bureaux encaisseurs fut motorisé.

Dès lors, certains furent transformés en haltes motorisées.

Rien de particulier n'est à signaler à propos de ces bureaux durant la deuxième guerre, l'administration étant restée belge, sinon l'incorporation au Reich de la localité de Membach, d'août 1940 à la libération.

### **Matériel de timbrage utilisé**

Dès leur instauration, les dépôts et dépôts-relais ont disposé d'un cachet à date, dans lequel figuraient deux étoiles. A partir des années 1890, il a été décidé qu'ils en posséderaient un deuxième, qui devait être tenu en réserve et qui ne pouvait servir qu'en des circonstances exceptionnelles. En fait, il semble bien que dans certains de ces bureaux, un cachet était utilisé pour les opérations de guichet et l'autre pour celles de factage. Les dépôts et dépôts-relais ont aussi été pourvus de deux griffes linéaires dénominatives de dimensions différentes et de l'assortiment des griffes communes à tous les bureaux.

Les haltes motorisées aussi ont toujours disposé d'un cachet à date à étoiles, mentionnant leur dénomination, pour timbrer toutes les pièces qu'elles ont dû traiter. A l'exception de quelques haltes motorisées qui ont été desservies après une première par un même facteur dans la poursuite de sa tournée. Le facteur emportait alors le cachet de la première pour s'en servir dans l'autre.

Pendant l'occupation de 1914-18, les « Posthilfstellen » et « Posta-genturen » provenant de dépôts ou de dépôts-relais utilisèrent les cachets de ceux-ci. Au début du moins, car par la suite, les autorités occupantes les remplacèrent progressivement par des cachets à pont de modèle allemand, avec dénomination germanisée. De tels cachets pouvaient comporter des étoiles.

□ □ □ □ □ □ □ □ □ □

*Extrait de « Les cachets à étoiles des dépôts, dépôts-relais, agences postales et haltes de facteurs »*

□ □ □ □ □

### **Les timbres *Chemins de Fer*, c'est fini.**

C'est avec étonnement, voire un étonnement certain, que Daniel Eggen du Royal Club Philatélique de Wavre nous informe avoir lu pour nous, dans le mensuel des œuvres sociales de la S.N.C.B. de juillet 2015 que le Centre Philatélique de notre Société Nationale (pour combien de temps encore ?) était définitivement fermé au 1<sup>er</sup> juin de cette année.

Il est vrai que les timbres émis depuis 1996 étaient des vignettes « souvenir » n'ayant plus le pouvoir d'affranchissement depuis la suppression du service des colis.

Cependant, que va-t-il advenir des stocks de timbres Chemin de Fer, Colis Postaux, Service et vignettes ainsi que des archives ??? Pour les archives au mieux : le nouveau Musée des Chemins de Fer à Schaerbeek ; au pire : le pilon. Et pour les timbres ???

Sensible à ces questions, il s'est empressé de contacter HR Rail afin d'obtenir une réponse ou un semblant de réponse. Pour l'instant rien, il est vrai que ce sont encore les vacances ...

□ □ □ □ □

*Article paru dans le bulletin mensuel de septembre 2015.*

□ □ □ □ □

### **Découvrez le nouveau site web de bpost consacré à la philatélie**

Vous pouvez depuis peu feuilleter le Philanews en ligne et même retrouver les éditions des années antérieures. Sur le nouveau site philatélique flambant neuf de bpost ! Vous pouvez aussi consulter d'autres informations intéressantes sur le site [www.bpost.be/philatélie](http://www.bpost.be/philatélie). Ce site web est en outre très accessible et facile à utiliser.

Rendez-vous sur le site et découvrez tout ce que la philatélie peut vous offrir !

□ □ □ □ □

**Assemblée générale du 20 septembre 2015**  
Centre Culturel, rue Jules Hans, 4 à 1420 Braine-l'Alleud

**Convocation**

**Ordre du jour**

- 1 – Allocution du président
- 2 – Rapport moral du secrétaire, Monsieur Cloquet
- 3 – Rapport financier du trésorier, Monsieur Lambert
- 4 – Rapport des vérificateurs aux comptes
- 5 – Elections, réélections

Sortants et rééligibles :

Monsieur AECK Remy  
Monsieur COTTON Werner  
Monsieur DUHAMEL Robert  
Monsieur HARPIGNY Louis  
Monsieur PAYS Michel  
Mademoiselle ROMMELAER Josiane  
Madame ROULEZ Janine  
Monsieur VANDERBECK Marcel

- 6 – Nomination des vérificateurs aux comptes pour 2016
- 7 – Divers
- 8 – Remise des assiduités
- 9 – Tombola des présents



Les questions doivent être introduites par écrit, au président pour le 10 septembre 2014 au plus tard à son adresse :  
R. Duhamel, Avenue des Erables 14, 1420 Braine-l'Alleud.

